This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3 2044 059 612 366

HD

Digitized by Google

HARVARD LAW LIBRARY

FROM THE LIBRARY

OF

LUIGI LUCCHINI

Received December 20, 1930

Digitized by Google

~~FRANCE~~

BELGIUM

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

2239

duchin Seal

PROPERTY OF
FOR TX
HARVARD LAW LIBRARY

98
Oct. 4

TOURNÉES

PAR

FERNAND THIRY
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

LIÉGE
CH. DESOER, ÉDITEUR
Rue Gérardrie (place St-Lambert)

1894

BIBLIOTECA LUCCHINI
6144
N.° d'ord.
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CHINI

TOURNÉES

PAR

FERNAND THIRY

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÉGE.

LIÉGE

CH. DESOER, ÉDITEUR

Rue Gérardrie (place St-Lambert)

1894

Digitized by Google

For Tx
T

DEC. 20, 1930

Digitized by Google

TABLE.

	Pages.
Avant-propos	7
A Hermalle-sous-Argenteau	11
A Basse-Bodeux	17
Au Val-St-Lambert	30
A Liége	38
A Marche	49
A Barvaux-sur-Ourthe	56
Au Sart-Tilman	68

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

Ce petit livre renferme le récit anecdotique des tournées que j'ai faites cette année en ma qualité de président du Comité de patronage des enfants abandonnés. Je le dédie à tous ceux qui s'intéressent à cette œuvre de moralisation et de charité. Mon but est d'encourager les personnes qui font partie de notre Société et d'essayer de convaincre celles qui n'y ont pas encore adhéré. Nous pratiquons le placement en famille et la mise en apprentissage des jeunes malheureux que la mort, l'insouciance ou la perversité de leurs parents ont privés des bienfaits de l'éducation naturelle ; nous considérons, en effet, cette forme de la protection de l'enfance comme la plus rationnelle et la plus salutaire. J'écrivais, à ce propos, dans la

Digitized by Google

Revue pénitentiaire française du mois de juin dernier, les lignes suivantes :

« Le point capital dans l'éducation de tout être humain consiste à lui donner l'expérience de la vie humaine ; aussi, est-ce en présence de cette vie, en la lui montrant telle qu'elle est, avec ses douleurs et ses joies, avec ses tentations et ses dangers, que l'on doit élever un enfant. C'est de cette existence qu'il est appelé à vivre : apprenons-lui, par conséquent, à la mener. Si nous éloignons cet enfant du monde, remarquons d'abord que nous serons presque toujours incapables de faire son éducation, et cela pour un motif bien simple, c'est que nous ne le connaîtrons pas ; pour le connaître, en effet, il faut le voir en liberté, au milieu des tentations et des dangers dont je viens de parler, au milieu des exemples bons et mauvais qui lui sont donnés. En tout cas, l'éducation dirigée ainsi ne sera jamais qu'un ensemble de sentences et de conseils abstraits dont la mise en pratique n'aura pas été faite. Sortant de l'école à vingt et un ans, l'adolescent qui a reçu cette éducation purement théorique tombera dans la vie comme dans un monde inconnu ; se retrouvant en liberté, il sera tout naturel qu'il en abuse et qu'il essaie de regagner en quelque sorte le temps perdu, en donnant libre carrière à des

Digitized by Google

instincts sans cesse comprimés ; ignorant de tout et habitué à vivre sous une domination permanente, il sera tout prêt à se laisser conduire par le premier venu qui, sans grande peine, s'emparera de lui. Vivant en liberté, au contraire, de la vie naturelle de la famille, l'enfant voit et apprend ce qu'il doit connaître ; il est initié, non plus par de vaines formules, mais par la pratique, à la science de la vie; il assiste à toutes les manifestations de l'activité sociale et à cette lutte constante de l'homme qui, en exerçant ses droits et en accomplissant ses devoirs, réalise la loi de sa destinée; son individualité se développe et sa personnalité prend naissance ; il sait apprécier par lui-même et nul acte n'est accompli par lui qu'après avoir passé par l'examen de la conscience qu'il s'est formée.

» Seulement, pour que le placement en famille produise ces avantages, il est indispensable qu'il soit soumis à certaines conditions. Puisque, en mettant un enfant à la disposition du Gouvernement, on veut l'enlever à un milieu malsain, il va de soi qu'il ne faut pas, sous prétexte de le faire vivre en liberté, le placer dans un milieu aussi mauvais que celui auquel on a dû l'arracher. Puisque, d'un autre côté, l'on doit reconnaître les sérieuses qualités de nos Ecoles de bienfaisance, il faut faire en sorte que le placement

Digitized by Google

en famille réunisse les mêmes avantages, en même temps que cette qualité fondamentale qu'on n'y trouve point, la vie en liberté. »

En conduisant mes lecteurs dans les maisons visitées par moi, je compte corroborer par des faits les arguments abstraits contenus dans ce passage; en même temps, j'attirerai leur attention sur les difficultés que présente notre système. A partir de quel âge le placement en famille doit-il être employé? Convient-il aux filles comme aux garçons? Comment la surveillance doit-elle être exercée? Un salaire sera-t-il payé à l'enfant? Voilà des questions qui se posent nécessairement en cette matière. Je ne les traite point, puisque je me contente de raconter, mais je les rencontre sur mon chemin et je dis comment je les ai résolues selon les circonstances.

Je courais, en écrivant ces pages, un certain danger, celui de me montrer trop optimiste dans mes appréciations. On se laisse aller si facilement à louer l'œuvre que l'on a entreprise et à trouver toujours admirables les résultats qu'elle produit! J'ai fait tout mon possible pour éviter cet écueil et j'espère que, si l'on m'adresse un reproche, il portera moins sur mon indulgence que sur ma sévérité.

Digitized by Google

A HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU.

1er juin 1893.

Mon Dieu, quelles bonnes gens!... Nous les voyons souvent, puisque, depuis trois ans, nous venons passer l'été à Hermalle; mais aujourd'hui nous les avons vus de plus près et nous avons été plus séduits que jamais par leur honnêteté et par leur douce simplicité. C'était une visite officielle que, ma femme et moi, nous leur faisions! Il s'agissait d'aller leur payer la pension gouvernementale à laquelle ils avaient droit pour l'entretien, durant le premier trimestre de l'année, du petit Charles; l'ordonnance de payement m'était arrivée la veille et il ne fallait pas faire attendre plus longtemps ces braves fermiers. Il s'agissait

Digitized by Google

surtout de faire la tournée périodique destinée à surveiller les nourriciers et à se rendre compte de l'état de l'enfant confié à leurs soins; on est président du Comité de patronage et il faut faire son devoir, n'est-ce pas?

C'est une vieille petite ferme située sur le bord de la route avec une délicieuse prairie qui s'étend jusqu'à la Meuse. Le chef de la famille a 71 ans; sa femme doit en avoir 65; ils sont fermiers de ce bien depuis 1856; ils ont avec eux un fils de 27 ans, un fort gaillard représentant on ne peut mieux le type vigoureux de l'agriculteur; ce fils est marié à une femme très active et très intelligente qui maintenant dirige tout le ménage; ils ont deux beaux enfants. Vous pouvez parler à n'importe qui dans le village, on vous répondra toujours : « Ce sont les meilleures gens de la terre! »

Par leur travail, ils ont gagné tout le bétail de leur ferme et leur désir de se créer quelques économies ne les a jamais empêchés d'être charitables; ils avaient, il y a quelques années, m'a-t-on dit hier, un vieux domestique infirme; ils l'ont soigné comme un des leurs; le pauvre homme, qui n'avait plus personne au monde, est mort chez eux, aimé et pleuré par cette famille d'adoption....

On me renseigna ces braves paysans au mois de

Digitized by Google

juin 1892. Ils désiraient avoir un jeune garçon d'une quinzaine d'années pour les aider dans les travaux de la culture. Quelle chance, je les cherchais depuis plusieurs semaines !

La Société de patronage de Seraing avait reçu de l'Ecole de Ruysselede, en novembre 1890, un jeune garçon appelé Charles Van der V... Il était né à Hoogstraten en décembre 1877; c'était un enfant naturel et sa mère était morte. On l'avait mis en pension chez des personnes de confiance et on lui avait fourni du travail aux cristalleries de Jemeppe. Malheureusement, cette besogne était trop dure pour lui; sa santé était très faible et le médecin déclara qu'il ne pouvait point continuer ce métier. Je fus chargé de le caser ailleurs et je trouvai ces bonnes gens dont je viens de parler. C'était le 18 juin 1892 Je me rendis à Jemeppe. Je vis Charles. Il avait 14 $^1/_2$ ans, mais il semblait n'en avoir que onze, tant il était maigre et petit. Il était, en ce moment, à la verrerie; je l'emmenai et je le conduisis à la maison où il était pensionnaire. L'excellente femme qui se trouvait à la tête de cette maison, ne voulut pas me l'abandonner sans lui faire sa toilette; il était tout noir de poussière et de fumée, et elle ne prétendait pas me le donner si sale que cela. Elle le déshabilla et le plongea dans la

Digitized by Google

cuvelle en le frottant de toutes ses forces; et de voir ce pauvre petit corps osseux et blême, des larmes me mouillèrent les yeux....

Je pris le train avec lui. Il pleura, ému et un peu effrayé de se voir transporter ainsi d'une école dans une usine, d'une usine dans une ferme, au gré d'une volonté supérieure qui s'était emparée de sa vie. Je parvins bien vite cependant à le consoler et à lui inspirer confiance. J'essayai de le faire parler, de le confesser; ce fut inutile; son intelligence était très peu développée; son esprit paraissait se perdre dans un brouillard épais l'empêchant de discerner les idées les plus simples. A huit heures, nous étions à Hermalle. Je conduisis immédiatement Charles à son nouveau logis. Tout de suite, il fut entouré de soins maternels par les deux femmes. Et pourtant, on avait été un peu désillusionne en le voyant; on espérait recevoir un jeune garçon actif, alerte, bien portant, capable de rendre des services; or, Charles était loin de réunir ces qualités. La compassion l'emporta et il fut convenu qu'il serait traité comme l'enfant même de la famille, qu'on chercherait par tous les moyens à rétablir sa santé délabrée et qu'on ne l'emploierait, pour commencer, qu'aux légers travaux que ses forces lui permettaient de supporter. Lui était là, sans proférer

Digitized by Google

une parole, la figure naturellement mélancolique et le regard enveloppé dans son éternelle brume. Tous, nous aurions voulu être encouragés par une promesse ou par une simple marque de bon vouloir, mais elle ne vint pas.

Je l'eus constamment sous les yeux jusqu'aux premiers jours d'octobre ; au milieu de l'hiver, la grand'mère vint me le montrer en ville ; on lui avait acheté un joli costume de drap noir, un chapeau de feutre et une cravate de soie bleue qui lui donnaient un air assez coquet. Revenu depuis le milieu d'avril, je le revois souvent et ma visite d'aujourd'hui m'a donné sur son compte tous les détails que je voulais avoir.

Que fait-il ? Il aide les ouvriers aux champs, il ramasse les pommes de terre, il lave les betteraves, il a commencé à traire les vaches. On a essayé de lui apprendre des travaux un peu plus importants, mais il n'y a pas eu moyen ; il ne comprend pas et, par conséquent, sa maladresse est extrême. Durant l'hiver, le jeune fermier a voulu lui apprendre à lire ; après des efforts prodigieux, il dut y renoncer. « J'apprenais très bien, moi, me disait la vieille maman qui avait assisté à ces patientes leçons, et lui ne retenait rien du tout. »

Digitized by Google

Ne me demandez pas s'il reçoit un salaire ! Il ne peut pas en être question. Dans un an — il aura alors 16 $^1/_2$ ans — nous verrons ; mais aujourd'hui, il n'y faut point songer. Il est bien nourri, bien vêtu, bien soigné; il a un bon lit d'une propreté irréprochable; il reçoit une éducation morale parfaite; l'apprentissage se poursuit, mais avec une extrême lenteur à cause de la faiblesse de l'intelligence. C'est tout ce que nous pouvons exiger en ce moment.

Privé de protection, cet enfant ne tarderait pas à devenir un vagabond de la pire espèce; le danger serait d'autant plus grand que des gens éhontés ne manqueraient point de profiter de son peu d'esprit pour en faire l'instrument de leurs délits. En le mettant dans une École de bienfaisance, le Gouvernement l'a sauvé; le Patronage, lui, en le plaçant en apprentissage, a fait plus encore : il a garanti son avenir et surtout il lui a donné cette douce et salutaire affection de la famille que le pauvre petit semblait destiné à ne jamais connaître, hélas !

Digitized by Google

A BASSE-BODEUX.

21 juin 1893.

Je descends du train à Trois-Ponts, je prends la grand'route sur la rive gauche de l'Amblève et, en moins d'une heure, j'arrive à Basse-Bodeux.

Il y a environ un an, M. Kerstenne, notaire dans cette localité, s'était adressé à notre Comité de patronage pour obtenir une jeune fille en pension. Elle lui fut accordée. Plus tard, il en demanda une seconde; il la reçut encore. Voyant cela, les personnes du village et des environs pensèrent qu'il leur serait utile de prendre, pour les travaux de la culture surtout, des garçons venant des Écoles de bienfaisance. Nous reçûmes un assez grand nombre de demandes et nous

Digitized by Google

en fûmes ravis. Basse-Bodeux est un bourg important situé au commencement des Ardennes; les enfants peuvent y apprendre dans la perfection tout ce qui concerne l'agriculture; le pays est splendide; l'air y est d'une pureté délicieuse; les mœurs honnêtes des vieilles familles s'y sont conservées; bref, il y avait là un centre de placement qui nous offrait les meilleures garanties.

Seulement, une difficulté se présentait! Basse-Bodeux est fort éloigné de Liége; il faut trois heures pour y arriver; comment exercer sur les nourriciers et les enfants cette surveillance rigoureuse qui fait tout le mérite de la mise en apprentissage? Il n'y avait qu'un moyen, c'était de créer à Basse-Bodeux un Sous-Comité de patronage semblable à celui que nous avions institué déjà, pour les mêmes causes, à Barvaux. Je m'adressai à M. Kerstenne, en le priant de prendre la présidence de ce Sous-Comité; il accepta et s'adjoignit comme membres le curé de la paroisse et M. H..., propriétaire-cultivateur. Actuellement, ce Sous-Comité exerce son autorité sur vingt enfants; huit ont été placés à Basse-Bodeux, trois à Cheneux, deux à Monceau, un à Rahier, un à Haute-Bodeux, un à Florêt, un à Villettes, un à Bra-sur-Lienne, un à Erria et et un à Werbomont. Le notaire Kerstenne parcourant

Digitized by Google

souvent ces localités comprises toutes dans son canton, a de fréquentes occasions de voir les jeunes gens qui s'y trouvent.

Aussitôt arrivé, je commence, accompagné du notaire et de M. H..., mes visites chez les nourriciers. Presque tous sont cultivateurs. Une chose me frappe tout d'abord, parce que je ne m'y attendais guère franchement, c'est l'extrême propreté de ces petites demeures de fermiers. La première dans laquelle je pénètre est vraiment adorable. La pièce par laquelle on entre sert de cuisine; un grand poêle « plate buse », comme on dit dans le pays, est abrité sous une vaste cheminée garnie d'un volant de coton lilas ; dans un coin, monte le vieil escalier de bois caché par une lourde porte; en levant les bras, on touche les antiques poutres massives qui s'inclinent sans symétrie sur les murailles resplendissantes d'une chaux bleuâtre. La seconde chambre est bien plus jolie encore ; un lambrequin de mousseline brodée orne la petite fenêtre ; des images coloriées encadrées d'or pendent aux murs ; de larges rideaux de toile blanche, discrètement relevés de chaque côté, ferment une alcôve dans laquelle on aperçoit un lit recouvert d'une belle courtepointe piquée. C'est dans cette chambre que je trouve la maîtresse de la maison, occupée à repasser sa lessive de

Digitized by Google

la semaine. Nous faisons connaissance. Elle parle français, mais je lui réponds en wallon, ce qui semble lui faire plaisir. Je demande des nouvelles du jeune Cart...., ancien élève de St-Hubert, qui se trouve chez elle ; elle me répond qu'elle en est contente ; « il a une mauvaise tête, me dit-elle, mais mon mari aussi et il sait le tenir ». Tout à coup, le garçon arrive avec le patron ; santé magnifique, figure intelligente, vêtements de travail fort bien soignés. Nous conversons ensemble ; nous parlons du passé, du présent, de l'avenir ; je lui demande s'il veut m'accompagner pour rentrer à l'École ; « Oh non, je ne veux pas », s'écrie-t-il en riant, « je suis bien mieux ici ! » Cette réponse, lancée précipitamment, est, on ne peut en douter, l'expression sincère de ce que l'enfant éprouve. Je me tourne vers les nourriciers et je demande quel salaire ils donnent à ce jeune ouvrier de 17 ans. Ils paient deux francs par mois. Il y a à peine trois mois qu'il est arrivé ; les services qu'il rend sont encore insignifiants ; au fur et à mesure qu'il fera des progrès, on lui donnera davantage.

Ce système est adopté comme règle générale par le Sous-Comité ; à tous les points de vue, et surtout pour encourager l'enfant, un salaire est indispensable, au commencement, il est fort modeste naturellement,

Digitized by Google

mais il s'élève peu à peu et, grâce à la surveillance, on ne peut pas craindre que les nourriciers fassent de la spéculation. Le salaire est retenu, à chaque trimestre, par le notaire Kerstenne, sur la pension délivrée au patron et inscrit sur un livret de caisse d'épargne déposé au bureau de poste de Stavelot.

Ce que je viens de dire de la mise en apprentissage du jeune Cart..., je le dirai de celle des autres enfants placés, comme lui, chez des cultivateurs; je vois et j'interroge: à Basse-Bodeux, Gr... de l'École de Ruysselede (14 ans), Van den H... (14 ans), Mer... (15 ans) et Deu... (15 ans) de l'École de Saint-Hubert; à Cheneux, Kr.., (13 ans) et Dels.... (14 ans) de l'École de Ruysselede; tous me donnent une entière satisfaction; Kr..., à la vérité, est très jeune et j'ai constaté qu'il manquait de force pour travailler; mais je compte que, dans ce pays couvert de bois de sapins et chez les braves campagnards qui s'en occupent, il deviendra bien vite aussi solide que ses compagnons. Quant aux nourriciers, j'ai trouvé chez tous la même propreté, la même bienveillance, la même honnêteté; il faudrait voir cette petite ferme de Cheneux où nous avons placé ce jeune Kr... dont je viens de parler : on voudrait y passer toute sa vie!

Observation importante : il est entendu que les

Digitized by Google

enfants doivent être initiés à tous les travaux de la culture et non pas seulement à une besogne déterminée, toujours la même; c'est là une condition essentielle pour qu'ils deviennent de bons ouvriers agriculteurs. Détail intéressant : le soir et pendant l'hiver, on apprend aux jeunes gens à faire des paniers et des mannes, industrie très répandue dans cet endroit.

A Rahier, je vois le petit Fiév... de l'École de Namur (15 ans); il est placé chez un maréchal-ferrant qui en est très content; à ses moments perdus, il s'occupe un peu de culture, il trait les vaches; il est plein de bonnes dispositions et fait avec plaisir tout ce qu'on lui demande. Bos..., ancien élève de Ruysselede (18 ans), apprend aussi le métier de maréchal-ferrant; il est très habile et très actif; son patron en est enchanté; on le cite et on le montre comme « l'exemple de Basse-Bodeux! »

Le temps me fait défaut pour visiter les huit apprentis-cultivateurs placés à Monceau, Florêt, Bra, Villettes, Erria et Werbomont; je m'arrête chez le patron du jeune Perl...., de Ruysselede (14 ans), mais je ne vois personne; tout le monde est aux champs; je dois me contenter d'admirer la jolie petite maison, située au bord de la route qui traverse Cheneux; cette demeure me dit, à elle seule, une masse de bonnes choses sur

Digitized by Google

les habitants qu'elle abrite. J'aurais voulu voir aussi Schind..., de l'École de Reckheim (19 ans), un cordonnier celui-ci, habitant Haute-Bodeux, mais il s'agit de ne pas manquer le train et le soleil descend rapidement à l'horizon ; j'apprends avec plaisir que ce garçon, arrivé en janvier dernier, gagne cinq francs par mois en hiver et dix francs en été ; il possède 29 francs à la Caisse d'épargne.

Eh bien, quelle impression dois-je emporter de cette excursion ? Une impression excellente, assurément ? Au point de vue de l'entretien physique, on ne pourrait souhaiter mieux ; la nourriture est parfaite ; la santé florissante de tous ces enfants le proclame suffisamment ; les habitations sont d'une propreté magnifique ; chaque apprenti — c'est une règle rigoureuse ici — a son lit séparé ; les vêtements sont irréprochables, et pourtant, je suis arrivé sans prévenir, à l'improviste, et on a dû me montrer tous ces garçons tels qu'ils étaient. Au point de vue de l'éducation morale, je déclare encore que nous réalisons la perfection ; nous leur donnons une famille à ces pauvres enfants dont les parents sont morts ou indignes de les élever. Et ces familles de la pleine campagne sont si simples et si morales ! On y respire comme un air délicieux de candeur et d'honnêteté. Le dimanche,

Digitized by Google

ces braves patrons à qui j'ai serré la main avec reconnaissance, vont boire leur verre de bière au café ; ils amènent avec eux l'apprenti ; c'est la récompense de la semaine. Quant aux punitions, lorsqu'elles sont nécessaires, ce sont celles qu'emploie un père ou une mère vis-à-vis de son enfant ; la plus usitée, me dit-on, parce qu'elle est la plus salutaire, consiste à retrancher une tartine au déjeuner. Au point de vue de l'apprentissage enfin, toutes les qualités désirables sont réalisées ; la plupart des jeunes gens, avons-nous dit, apprennent la culture ; or, dans ce beau pays, où s'étendent à la fois les campagnes et les bois, ils peuvent être initiés à des travaux de tous les genres ; arrivés à l'âge de 21 ans, ils pourront se présenter partout avec la certitude d'être acceptés et de recevoir des gages excellents.

Je reprends le train à La Gleize, après avoir exprimé toute ma gratitude au notaire Kerstenne et plus encore à sa femme. Une femme bonne et dévouée peut exercer une si heureuse influence en matière de patronage ! C'est ce que fait Madame Kerstenne ; son mari est président du Sous-Comité ; elle, par son zèle et sa manière aimable de surveiller discrètement les enfants et les familles, mérite à juste titre d'en être appelée la présidente.

Digitized by Google

Oui, nous avons à Basse-Bodeux un centre de placement excellent ; plusieurs demandes nouvelles viennent d'être adressées au Ministère et, d'après ce que j'ai entendu dire, elles seront suivies de beaucoup d'autres ; encourageons-les hardiment !...

Et pourtant, une certaine inquiétude me tourmente. D'où me vient-elle? Serait-ce le souvenir de ces deux garçons de Ruysselede que j'ai placés ici au commencement de l'année et qui ont dû être réintégrés? Ce souvenir diminuerait-il par hasard la confiance que m'inspire mon voyage d'aujourd'hui? Nullement! S'il a fallu renvoyer God... à l'École, c'est parce qu'il avait l'esprit trop faible pour faire un apprentissage sérieux et qu'il donnait des craintes insupportables à son patron en s'enfuyant dans les bois pour y passer la nuit à la belle étoile. Quant à Fr..., on l'a réintégré pour le punir; natif de Verviers, il avait revu à Basse-Bodeux, qui n'en était pas assez éloigné pour lui, un de ses parents mendiant et vagabond; séduit par les conseils perfides de ce misérable, il s'était échappé pour le rejoindre. Ces faits purement accidentels ne portent évidemment aucune atteinte au mérite des placements effectués.

Mon inquiétude provient d'une autre cause. J'ai dit, en commençant, que deux filles, venant de l'École de

Digitized by Google

Beernem, avaient été placées chez le notaire Kerstenne. Elles y apprennent la cuisine et sont mises au courant de toute la besogne d'un ménage ; de cette manière, elles peuvent devenir bien vite de fort bonnes servantes « à tout faire ». L'une, Eugénie G..., a 14 ans; elle est simple, travailleuse et honnête; l'autre, Jeanne Van..., a 16 ½ ans, — et c'est elle qui me tracasse. Bien qu'elle soit intelligente et forte, ses maîtres ne savent presque rien obtenir d'elle; elle est paresseuse et malpropre; ces défauts proviennent de ce que son esprit est continuellement occupé d'une idée qui la domine; elle est vicieuse, en effet, vicieuse par sa nature et aussi, je pense, par les exemples que ses parents lui ont donnés autrefois. Toute jeune encore, elle a déjà l'apparence d'une femme; plusieurs fois, sa conduite a fourni la preuve évidente des instincts dépravés dont elle est possédée. A plusieurs reprises, les membres du Sous-Comité se sont demandé s'il ne serait pas prudent de la renvoyer à Beernem ; ils ont toujours décidé que, dans son intérêt, il valait mieux la conserver; le curé insistait particulièrement dans ce sens. Je viens de la voir et j'avoue qu'elle m'inspire une crainte profonde. Elle est surveillée dans la perfection, mais je me dis que, malgré les précautions si minutieuses que l'on prend

Digitized by Google

vis-à-vis d'elle, un malheur irréparable peut très bien arriver. Que faire? L'École de bienfaisance aurait, dans ce cas, un très grand avantage, puisque la jeune fille s'y trouvant renfermée, serait mise dans l'impossibilité absolue de satisfaire ses passions; mais cet internement ne détruirait point celles-ci; que dis-je? il ne ferait que les surexciter. Et puis, que deviendrait la malheureuse au moment de sa liberté définitive? Privée de famille et d'affection, abandonnée à elle seule, elle ne tarderait pas à tomber dans une honteuse débauche. J'ajoute que l'éducation de couvent donnée à Beernem est impuissante à l'égard d'une nature semblable; ce qu'il faut, pour tâcher de la dominer, ce sont les conseils pratiques d'une personne expérimentée, vivant à côté de la jeune fille, la voyant agir et sachant user de la sévérité nécessaire, quand elle constate une manifestation quelconque des tendances immorales; or, le placement en famille, avec la liberté relative qu'il suppose, peut seul réaliser ce genre spécial d'éducation.

C'est à propos d'une enfant déterminée que je présente ces considérations; mais, qu'on le remarque bien, la question se pose d'une manière générale; il s'agit de savoir, en effet, si la mise en apprentissage, comme forme de la mise à la disposition du Gouvernement,

Digitized by Google

doit être préconisée à l'égard des filles. Sans hésiter, je me déclare partisan de l'affirmative. Je reconnais qu'un danger est à craindre, mais de deux choses l'une : si l'on se trouve, ce qui sera le cas ordinaire, en présence d'une jeune fille dont le tempérament ne présente rien d'anormal, la surveillance rigoureuse que doivent exercer les nourriciers choisis par les Comités de patronage suffira pour écarter tout péril ; si l'on se trouve, au contraire, en présence d'une pauvre créature dont les instincts sont plus puissants que la volonté, on doit se dire que toute surveillance peut être éludée un jour et que toute responsabilité disparaît du côté du Patronage, lorsque, par malheur, une catastrophe se produit. Seulement, dans une hypothèse semblable, le placement en famille doit être retardé ; on ne doit le pratiquer que vers l'âge de 18 ans, lorsque la jeune fille est à même de se rendre compte des actes qu'elle accomplit. Le Patronage qui aurait reçu avant cet âge une enfant dont il constaterait d'une manière certaine les mauvais instincts, aurait pour devoir d'en demander immédiatement la réintégration. C'est ce que je ferai à l'égard de Jeanne, si les renseignements, qui me seront donnés bientôt, viennent confirmer l'opinion que j'emporte d'elle. Pauvre fille ! Nos efforts resteront-ils impuissants et

Digitized by Google

demeurera-t-elle vouée, par la fatalité d'une nature maladive, à toutes les misères et à toutes les hontes d'une existence infâme ? Puissent mes craintes être vaines et la faible espérance que je conserve encore se réaliser !

Digitized by Google

AU VAL-ST-LAMBERT.

1er juillet 1893.

Comme je me sens loin de Basse-Bodeux !... Là-bas, les bois parfumés, les immenses campagnes et les fermes proprettes ; ici, les usines bruyantes, les fumées épaisses et les tristes chambres d'ouvriers. Quelle différence, pour la santé des enfants, entre cette pure atmosphère des Ardennes et celle que nous respirons ici ! Quelle différence aussi, au point de vue de la moralité, entre ce petit village aux mœurs patriarcales et ce grand centre industriel où la densité d'une population qui s'accroît chaque jour encourage tous les vices et multiplie toutes les débauches !

Et pourtant, c'est au Val-St-Lambert que nous avons

Digitized by Google

commencé l'application du placement en famille, et nous ne le regrettons point, loin de là! Le directeur des Cristalleries, M. Lepersonne, nous avait proposé, en 1889, de lui confier des enfants patronnés par nous; avec un dévouement que nous n'oublierons jamais, il s'engageait à exercer sur eux une surveillance paternelle; ces garçons seraient mis en pension chez des veuves d'ouvriers habitant de jolies petites maisons situées dans la cour même de l'établissement; un salaire serait payé immédiatement et ce qui resterait aux jeunes gens après le paiement de la pension serait déposé, par les soins du directeur, à la Caisse d'épargne. Une telle proposition devait nous tenter, surtout à cause de l'avenir des enfants; ils apprendraient, en effet, un métier excellent, un de ceux qui rapportent les salaires les plus élevés. J'ajoute que la Société du Val comprend admirablement les devoirs qui lui incombent à l'égard des ouvriers et sait faire les sacrifices nécessaires pour le bien-être des travailleurs et de leur famille. Nous acceptâmes donc avec reconnaissance l'offre généreuse de M. Lepersonne.

Quatorze enfants, tous venus de Ruysselede, furent bientôt installés. Malheureusement, il n'en reste plus aujourd'hui que quatre. L'un d'eux, très faible de constitution, est mort le 16 janvier 1892. A la suite

Digitized by Google

de ce décès, nous en reprîmes deux autres que les médecins avaient reconnus n'être point assez forts pour supporter le travail très dur, en été surtout, de la verrerie; ils sont placés actuellement dans le Luxembourg et confiés à la garde du Sous-Comité de Barvaux. Quel désespoir, lorsqu'ils durent quitter le Val-St-Lambert! Ils pleuraient à chaudes larmes et se cachaient pour ne pas suivre la personne qui devait les emmener. Sept enfin se sont échappés et nous avons reconnu que les vraies causes de leur fuite étaient tantôt la gaminerie, tantôt la mauvaise influence exercée par des parents désireux de les ravoir chez eux pour en tirer profit. L'un d'eux avait reçu du directeur l'autorisation d'aller voir sa mère à Verviers; il ne revint pas; nous voulions le faire réintégrer, mais il eut soin de quitter le pays et de s'en aller chez son oncle habitant le Grand-Duché. Les autres, sauf un que le Ministre a autorisé à demeurer auprès de ses parents, et un second dont nous ne sommes jamais parvenus à avoir de nouvelles, ont été renvoyés aux Écoles, soit à Ruysselede, soit à Reckheim; plusieurs m'ont écrit, à différentes reprises, pour obtenir d'être replacés aux verreries, mais j'ai refusé; j'ai perdu confiance en eux et leur conduite, au point de vue de l'exemple, réclame une punition rigoureuse.

Digitized by Google

Les quatre jeunes gens qui nous restent, sont en pension chez la veuve Evrard. On paie à celle-ci 35 francs par mois ; elle s'oblige à leur donner tous les soins de la famille ; elle les surveille et, quand ils méritent certains reproches, elle les dénonce au chef de four, M. Den..., lequel, dans les cas graves, les dénoncerait à son tour au directeur. La maison de Mme Evrard est d'une propreté irréprochable. Les lits des enfants sont parfaits ; seulement, je constate avec peine qu'ils y couchent à deux. Je sais que c'est l'usage chez tous les jeunes ouvriers de nos usines, mais le Gouvernement le désapprouve et je pense qu'il a raison. Plusieurs fois déjà, j'ai protesté contre cet abus qui persiste malgré tout ; comme il est utile que nos quatre enfants restent chez Mme Evrard, où ils se trouvent fort bien, je vais proposer au Comité d'allouer à celle-ci une indemnité destinée à lui faciliter l'achat de deux lits supplémentaires ; cette dépense, en effet, est la vraie cause pour laquelle on n'a pas obéi jusqu'à présent à mes recommandations.

La besogne de nos garçons consiste à prendre le verre en fusion dans les fours pour le porter aux souffleurs ; ils sont « gamins-verriers », comme on dit, mais avec des grades différents selon leurs aptitudes. L'un d'eux, pour le moment, travaille pendant le jour ;

Digitized by Google

les autres travaillent la nuit, c'est-à-dire de six heures du soir à cinq heures et demie du matin, avec interruption à huit heures, à minuit et à trois heures. Quint... (19 ans) gagne 45 francs par mois et en gagnera bientôt 60 ; Meurm... (17 ans) en gagne 40 et en recevra 60 à bref délai; Désiré W... (15 $^1/_2$ ans) touche 40 francs ; quant à Cr... (14 $^1/_2$ ans), plus petit et moins fort, il ne reçoit que 25 francs. Ces salaires sont superbes ; ils dépassent d'une manière considérable le maximum de ceux qui peuvent être attribués aux meilleurs ouvriers cultivateurs. C'est à cause de cet avantage, je le répète, que nous avons accepté la mise en apprentissage au Val-St-Lambert, malgré la dureté du métier et les exemples fâcheux auxquels les enfants sont beaucoup plus exposés ici qu'à la campagne.

Chacun de nos patronnés possède déjà un petit capital à la Caisse d'épargne ; celui de Quint... s'élève à fr. 250-30, celui de Meurm... à fr. 209-76, celui de W... à fr. 92-94. La pension gouvernementale n'étant que de 50 centimes par jour jusqu'à l'âge de 18 ans et de 35 centimes à partir de cet âge, ne suffit point à couvrir tous les frais ; une partie du salaire est donc consacrée à cet objet, mais il en reste encore une bonne part à économiser. Le maniement des fonds

Digitized by Google

appartient au directeur; c'est lui qui paie les pensions et qui prend les inscriptions aux livrets. Tous les dimanches, les enfants reçoivent chacun une somme de 25 centimes. C'est bien peu en considération de l'importance des salaires: aussi, ai-je décidé que dorénavant, à partir de 17 ans, ils recevraient 40 centimes. C'est fort modeste encore, mais que voulez-vous? Il s'agit de prendre des précautions en présence de l'ivrognerie et du jeu, ces deux passions si répandues parmi nos ouvriers.

A propos, comment se conduisent-ils, ces quatre gamins? Fort bien sous tous les rapports. A la vérité, il arrive, quand on leur permet d'aller voir leurs parents, qu'ils prolongent d'un jour ou d'une nuit l'autorisation reçue, mais bah! ce n'est là qu'une peccadille et si naturelle! Une chose me frappe, c'est l'esprit d'initiative et le sentiment de personnalité qui se sont développés en eux. Quint... et Meurm..., les deux aînés (19 et 18 ans), sont déjà des hommes; à voir et à entendre les ouvriers adultes qui travaillent à côté d'eux, ils ont acquis une certaine expérience de la vie qui les a complètement dégourdis. Quel immense avantage! Laissés à Ruysselede, ils en sortiraient à 21 ans sans activité propre, sans individualité, enfants encore malgré leur âge. N'ayant jamais assisté

Digitized by Google

au spectacle de l'existence humaine, n'ayant jamais connu que des élèves qui obéissent et des chefs qui commandent, ils tomberaient alors, précipitamment et sans transition, dans un monde inconnu. Abandonnés à eux-mêmes et dépourvus de toute direction morale, que deviendraient-ils? On comprend tout le danger auquel expose de pauvres jeunes gens, ce brusque passage de l'internement à la liberté, de la soumission à l'indépendance, de la vie factice à la vie réelle. La nature et la raison protestent contre une éducation semblable; ce qu'elles réclament, en faveur des enfants qu'il est impossible de laisser à leurs parents, c'est le placement en famille et la mise en apprentissage. Plus je considère ceux dont nous nous occupons, plus je suis convaincu de cette vérité; ma visite au Val-St-Lambert fortifie encore en moi cette profonde conviction.

On nous demandera peut-être pourquoi le Comité de Liége n'a plus mis d'enfants en apprentissage aux Verreries, alors qu'il reconnaît de si grands avantages à ce placement. La réponse est très simple. Depuis le 24 juillet 1889, un Comité de patronage existe à Seraing; or, il est naturel que nous laissions à cette Société, voisine du Val, le soin de faire entrer aux Cristalleries et de surveiller les jeunes garçons mis à

Digitized by Google

la disposition du Gouvernement; possédant d'autres débouchés, nous croyons bien faire en abandonnant celui-là à un Comité dont M. Lepersonne est le vice-président. En ce moment, la Société de Seraing exerce son autorité propre sur onze enfants; l'un se trouve à l'établissement du Val, les dix autres à la succursale de Jemeppe; des demandes nouvelles viennent d'être adressées aux directeurs des Écoles.

Digitized by Google

A LIÉGE.

8 juillet 1893.

C'était en octobre 1892. Depuis bien des mois, M. le Ministre de la Justice me recommandait Emmanuel H..., jeune homme de 17 ans, orphelin, élève de l'École de Reckheim. Le terme de sa mise à la disposition du Gouvernement doit expirer le 25 décembre 1894 et l'on considérait que la liberté conditionnelle avec surveillance d'un Comité de patronage lui serait de la plus grande utilité ; « sa conduite et sa moralité sont excellentes, m'écrivait le Ministre ; il possède une instruction primaire déjà développée ; il a appris le métier de chaisier-ébéniste qu'il connaît suffisamment pour pouvoir gagner sa vie par le travail ». Il avait

Digitized by Google

fallu chercher longtemps ; la difficulté provenait de ce que, le placement en famille et la mise en apprentissage devant être combinés, il s'agissait de trouver un patron qui consentît à installer le garçon chez lui et à le traiter comme son enfant. Grâce à la Bourse du travail, qui, dans ces circonstances, nous a rendu déjà tant de services, j'avais découvert ce patron ardemment désiré. Immédiatement, j'avais prévenu le directeur de Reckheim et, le 11 octobre, Emmanuel arrivait à Liége.

Pour régler d'une façon définitive les obligations du patron, il fallait que celui-ci eût constaté les aptitudes de son apprenti ; ce fut vite fait ; le jeune homme était très intelligent et très actif ; son expérience ne s'étendait guère à tous les objets que l'on confectionnait dans l'atelier, mais on pouvait croire qu'il l'acquerrait bientôt. En conséquence, la convention suivante fut conclue : Emmanuel, en payement des services qu'il rendrait, serait logé, nourri et habillé par le patron ; de plus, on lui donnerait un franc chaque dimanche ; dès que les aptitudes deviendraient plus sérieuses, un véritable salaire serait accordé ; le patron d'ailleurs ne recevrait aucune pension ; la somme allouée par le Gouvernement (35 centimes par jour, puisque H... devait avoir 18 ans le 25 décembre

Digitized by Google

suivant) resterait entre les mains du président du Patronage, lequel en règlerait l'emploi; cette somme de fr. 10-50 par mois constituait donc ainsi un véritable gain pour notre protégé et remplaçait le salaire qu'on ne pouvait pas lui payer encore.

Les choses marchèrent assez bien durant plusieurs mois. Cependant, le patron ne paraissait pas absolument satisfait; Emmanuel, disait-il, ne faisait pas de très grands progrès; puis, il souffrait d'une maladie des yeux qui l'obligeait à aller, tous les matins, à l'hôpital. Le garçon n'acceptait point ces reproches; il prétendait qu'il était fort bien au courant du métier, qu'il travaillait énormément, malgré l'heure qu'il perdait chaque jour pour se rendre à la visite du médecin, et qu'il n'était pas juste d'attendre davantage pour lui octroyer le salaire promis.

J'attendais que la situation, en devenant plus claire, me permît de juger de quel côté se trouvaient les torts, lorsque, tout à coup, le 16 mars 1893, Emmanuel se présenta chez moi pour m'apprendre que des faits très graves venaient de se passer. Son patron l'avait mis à la porte, en lui remettant une lettre qu'il m'adressait et dans laquelle il soutenait qu'il lui était impossible, à cause de la grossièreté de ce garçon, de le garder plus longtemps chez lui. Emmanuel, confus,

Digitized by Google

inquiet, n'avait pas osé me prévenir tout de suite; devant se loger, il avait suivi un de ses compagnons d'atelier, lequel l'avait conduit dans une maison de la rue du Plan-Incliné, dont le locataire principal sous-loue des chambres aux ouvriers; depuis plusieurs jours, il cherchait de l'ouvrage; n'en trouvant point et privé de toutes ressources, il venait me demander ce qu'il devait faire.

Deux fautes avaient été commises. Emmanuel, en sortant de la demeure du patron, aurait dû se rendre chez moi et non point se réfugier, à mon insu, dans une maison indiquée par un camarade; je lui montrai combien sa conduite avait été légère et le menaçai de la réintégration à l'École, si jamais il recommençait. Mais la faute du patron était bien plus grave que celle de l'apprenti; avant de le congédier, en effet, il est évident qu'il devait me prévenir; en agissant comme il le faisait, il exposait le pauvre garçon à tous les dangers; à la vérité, il l'avait envoyé chez moi, mais pouvait-il être sûr qu'Emmanuel y viendrait et, s il y venait, qu'il me rencontrerait? Cette manière de procéder était inexcusable et la grossièreté reprochée au garçon, en admettant qu'elle fût réelle, ne la justifiait point; seulement, j'appris quelques jours plus tard que les affaires du patron se trouvaient dans un état

Digitized by Google

fort inquiétant; menacé de difficultés nombreuses, ne sachant s'il pourrait continuer son commerce et conserver son atelier, il s'était précipitamment débarrassé de ses ouvriers; l'oubli de ses devoirs vis-à-vis du Comité de patronage avait été le résultat de cette position malheureuse.

Que fallait-il faire ? Je commençai par me rendre avec Emmanuel chez les personnes qui lui avaient fourni le logement. Je constatai avec plaisir que c'étaient des gens fort honorables ; le mari est carrossier ; la femme tient un commerce d'épicerie ; les chambres louées aux ouvriers, spécialement à ceux de la gare des Guillemins, sont d'une propreté parfaite. J'interrogeai la dame sur la conduite de mon garçon durant les quelques jours qu'il avait passés chez elle ; elle m'en fit le plus grand éloge et m'assura que, depuis le matin jusqu'au soir, il courait à travers la ville pour trouver du travail. Cette visite et cette conversation m'inspirèrent une sérieuse confiance, d'abord en ces personnes dont je faisais la connaissance, ensuite en ce pauvre garçon qui, dans ces circonstances difficiles, faisait preuve d'un véritable courage. Je résolus de laisser Emmanuel dans cette maison, en payant une pension de 45 francs par mois. Je lui achetai quelques vêtements dont il avait besoin et lui

Digitized by Google

donnai toute liberté pour chercher seul un nouveau patron. Il le trouva bientôt ; le 20 mars, il entrait chez un menuisier de la rue de Berghes qui s'engageait à lui payer 24 centimes par heure.

Comme on le voit, j'abandonnais en partie, à l'égard de H..., le mode de patronage suivi régulièrement en ce qui concerne les enfants et adolescents. Je supprimais le placement en famille proprement dit pour me contenter de la simple pension chez des personnes honorables. Je renonçais même à m'occuper de la mise en apprentissage pour m'en rapporter sur ce point à l'initiative personnelle du jeune homme. Je me bornais à eexrcer une surveillance rigoureuse, en exigeant surtout que mon protégé me tînt au courant de sa vie et n'accomplît aucun acte un peu important sans me prévenir. Confiant dans ce garçon, reconnaissant sa moralité, son bon sens, son désir de bien faire et sa force de volonté, pourquoi aurais-je attendu plus longtemps avant de le laisser vivre d'une manière indépendante ? Dans des conditions semblables, n'y avait-il pas un avantage sérieux à favoriser le développement de sa personnalité, en le traitant, sans tarder, comme un homme ?

La tentative a fort bien réussi. Je viens de me rendre chez le patron d'Emmanuel, lequel m'a déclaré

Digitized by Google

qu'il en est très satisfait. On lui paie maintenant 26 centimes par heure et on pourrait, me dit-on, lui donner davantage, s'il était mieux outillé. Aussitôt, je me fais remettre la liste des outils nécessaires (rabots de diverses espèces, scies de différentes dimensions, râpe, vilebrequin, bouvet, ciseaux, racloir, etc.) et vais les acheter avec le garçon.

Depuis les évènements rapportés plus haut, H... a changé de logement. Il trouvait que la rue du Plan-Incliné était trop éloignée de la rue de Berghes et surtout que la pension mensuelle de 45 francs était trop élevée. Il s'est entendu avec un compagnon d'atelier pour louer une chambre rue Puits-en-Sock, 56; chacun paie pour cela 5 francs par mois; ils font leur déjeuner et leur souper eux-mêmes; ils vont dîner dans un restaurant voisin au prix de 75 centimes par tête. Je suis allé visiter le logis; il est très propre, bien aéré, bien meublé; ce petit ménage de deux braves jeunes gens qui se sont associés pour remplacer la famille dont ils sont privés, a quelque chose de touchant. La maîtresse de la maison, personne très respectable, tient un commerce d'épicerie assez important; elle est très satisfaite de la conduite d'Emmanuel.

Pour finir, un mot relatif aux finances. Sur ce qu'il gagne, le garçon pourvoit à ses dépenses ordinaires;

Digitized by Google

le surplus, il le dépose à la Caisse d'épargne. Quant à la pension de 35 centimes par jour, elle est retenue, ai-je dit déjà, par le Comité, lequel s'en est servi jusqu'à présent pour subvenir aux frais exceptionnels que réclamait la situation du jeune homme; ces frais ne se renouvelleront sans doute pas et, à partir du troisième trimestre de cette année, la pension ira grossir les économies de ce courageux enfant.

6 septembre 1893.

Marie-Victorine O... a 19 ans. Elle se trouvait, depuis le 24 juin 1887, à l'École de bienfaisance de Namur; nous l'avons placée, le 15 juin dernier, chez Mme D..., tailleuse à Liége. Elle est chargée des soins du ménage sous la direction de la mère de cette dame. Il y a là pour elle un apprentissage excellent de toute la besogne que doit connaître une bonne servante. Elle apprend la cuisine, la couture, le lessivage et, comme la maison est assez importante, elle deviendra rapidement une domestique capable de gagner fort bien sa vie. On lui donne actuellement 10 francs par mois et je m'empresse de faire observer que ce salaire est déjà fort beau; les petites filles sortant des Écoles,

Digitized by Google

en effet, sont, en règle générale, si maladroites, si peu pratiques! Toutes les personnes qui en ont eu à leur service sont d'accord pour le reconnaître. Marie, elle, est d'autant moins habile en ce qui concerne les travaux du ménage que, depuis son entrée à l'École jusqu'en 1891, donc pendant quatre ans, elle n'y a fait que de la tapisserie. Je me souviens de cet atelier de tapisserie de Namur; il était très intéressant et c'est avec une réelle admiration que je l'ai visité; mais je me suis toujours demandé si le métier que l'on y apprenait aux enfants était choisi d'une façon bien raisonnable et j'avoue que j'en ai toujours sérieusement douté; il paraît d'ailleurs que le même doute aurait surgi dans l'esprit du Gouvernement et que l'atelier susdit aurait été supprimé.

Marie est traitée comme l'enfant de la maison; elle mange à la même table que ses maîtres et lorsque, le dimanche, la famille fait une excursion à la campagne, on n'hésite jamais à la prendre avec soi. Elle est assez récalcitrante, assez boudeuse, assez dissimulée surtout; on l'aime malgré cela et l'on se dit que ces défauts, très fréquents chez les détenus des Écoles, disparaîtront aussitôt que Marie, grâce à la vie qu'elle mène à cette heure, aura compris qu'elle n'est plus une petite fille, mais une femme responsable

Digitized by Google

de son avenir et tenue, dans son propre intérêt, d'accomplir dignement tous les devoirs qui lui sont imposés par son état. C'est une éducation à faire et je suis convaincu que Mme D... et sa mère ont l'adresse, la patience et la bonté nécessaires pour aboutir à un heureux résultat.

14 septembre 1893.

Jean-Gérard J... est né le 2 avril 1876 ; il nous est arrivé de Ruysselede le 23 février 1892 ; il était destiné à M. B..., droguiste et agronome. Sa mère est morte et son père, absent toute la journée à cause de son travail, se trouve dans l'impossibilité de le surveiller. Durant quinze mois, il fut mis à la ferme dirigée par M. B... ; il y apprit les différents travaux de la culture. Aujourd'hui, il est employé à la droguerie en qualité de domestique. Il est intelligent, doux et actif ; ses maîtres en sont très contents. On lui fait faire à la fois la besogne de la maison et celle du magasin ; de la sorte, il deviendra, en peu de temps, un domestique fort expérimenté. J'ai hâte d'ajouter qu'il est traité par M. et Mme B..., non point comme un serviteur, mais comme un enfant dont l'éducation et le bonheur

Digitized by Google

futur ont été confiés à leur dévouement. Jean-Gérard reçoit un salaire fixe de 10 francs par mois, auquel viennent s'adjoindre les petites sommes perçues à l'occasion des courses nombreuses qu'il doit faire et la récompense de 50 centimes donnée le dimanche par le patron : celui-ci se propose de porter le salaire à 15 francs à partir de la nouvelle année. Conclusion : il serait difficile de trouver, pour un jeune homme de 17 ans, un placement réunissant mieux, voire même aussi bien que celui-ci, les conditions réclamées par le Patronage.

Digitized by Google

A MARCHE.

31 août 1893.

Me voici maintenant en plein Luxembourg, à Marche. Nous y avons placé trois enfants dans cette jolie petite ville; je viens voir par moi-même ce qu'ils deviennent. Ces enfants sont: Arthur W..., né à Saint-Gilles le 24 février 1877; Ferdinand J..., né à Jodoigne le 20 mai 1878 et Jacques B..., né à Ixelles le 7 décembre 1880. Tous les trois viennent de l'École de bienfaisance de Ruysselede.

J'arrive à midi. Je me rends tout d'abord chez M. le Juge d'instruction qui a eu l'obligeance, au commencement de l'année, de me fournir des renseignements précieux sur la conduite assez bizarre de Ferdinand J...; je l'avais prié de bien vouloir interroger ce

Digitized by Google

garçon, ce qu'il fit avec la plus gracieuse bienveillance ; je désire le remercier ; malheureusement, il a quitté Marche pour quelques jours. Je me rends ensuite chez M. le Juge de paix, dont j'ai fait la connaissance à Bruxelles au mois d'avril dernier et dont je serais heureux d'obtenir la collaboration pour notre œuvre de patronage ; mais la mauvaise chance me poursuit : ce magistrat aussi est absent.

Je vais de là chez M. Ist..., horticulteur, où sont mis en apprentissage Arthur W... et Jacques B.... Une détestable nouvelle m'y attend : on me dit que Jacques a disparu depuis le 18 août ! Le nourricier a prévenu immédiatement le président du Sous-Comité de patronage de Barvaux, ainsi que le commandant de la gendarmerie de Marche ; mais, jusqu'à présent, toutes les recherches sont restées sans résultat. Ce garçon était arrivé de Ruysselede à Barvaux le 1er octobre 1892 ; il était destiné à un entrepreneur de Borlon ; on ne put l'y laisser, tellement sa conduite était mauvaise ; on essaya, sans succès, de le placer autre part ; toujours il prenait la fuite et l'on devait mettre la police en mouvement pour le rattraper ; depuis un mois qu'il se trouvait chez M. Ist..., il s'était déjà échappé une première fois ; seulement, le commandant de la gendarmerie lui avait adressé une admonition très sévère

Digitized by Google

et l'on espérait qu'il ne recommencerait plus. C'était montrer trop de confiance; le 18 août, il demandait à son patron la permission d'aller à confesse et, depuis lors, on ne l'a plus revu. Le Patronage a fait pour Jacques B... tout ce qu'il a pu; je dirai même qu'il a usé vis-à-vis de lui d'une patience exagérée. Dès la première évasion, il aurait dû demander au Ministre la réintégration de cet enfant que la rigoureuse discipline de l'École parviendra seule à dompter. « Depuis le décès de sa mère, m'écrivait le directeur de Ruysselede au moment où Jacques nous était confié, il était abandonné à lui-même et ne faisait que courir les rues avec d'autres gamins de son âge »; âgé à peine de 12 ans quand on nous l'a remis, il n'était pas resté assez longtemps à l'École pour être corrigé de l'éducation détestable qu'il avait reçue précédemment; sa mise en apprentissage était absolument prématurée; nous aurions dû le reconnaître beaucoup plus tôt et ne pas attendre, pour le faire reprendre, le regrettable évènement qui vient de se produire; ce sera, pour l'avenir, une sérieuse leçon.

En revanche, le patron est très satisfait d'Arthur W... Ce garçon, enfant naturel et orphelin, est l'un des premiers que nous ayons placés. Il nous fut envoyé le 21 janvier 1890 et mis en apprentissage chez un

Digitized by Google

fabricant de limes à Cheratte. Je m'imaginais qu'il resterait toute sa vie dans cette excellente maison, lorsque, le 19 mai 1891, je vis arriver le fabricant susdit qui me ramenait le gamin; il ne pouvait plus le garder davantage, disait-il, « à cause de sa désobéissance et de ses vilains propos ». Cette résolution me parut aussi légère que précipitée, mais je ne parvins pas à la faire retirer. Sans retard, je confiai le jeune homme au président du Sous-Comité de Barvaux, qui le plaça à Marche. Cette fois, ce fut Arthur qui se plaignit et, ses plaintes ayant paru légitimes, on le mit chez M. Ist..., où je le trouve aujourd'hui. Bonnes gens, jolie maison, chambre et lit fort convenables; apprentissage du métier de jardinier et de la culture dans les champs possédés par le patron; aucun salaire véritable encore, mais une récompense de 25 centimes le dimanche et 5 centimes de bénéfice par franc sur les fruits qu'on lui fait vendre; instruction insuffisante et rendant indispensable — j'impose cette obligation au nourricier — la mise à l'école d'adultes durant tout l'hiver.

En sortant de là, je m'arrête à la gendarmerie et prie M. le commandant d'activer les recherches relatives à Jacques B...

Je me rends ensuite chez M. et Mme Des..., les nou-

Digitized by Google

veaux nourriciers de Ferdinand J... Nouveaux ? Oui, Ferdinand, comme Charles Van der V... placé maintenant à Hermalle, avait été mis en apprentissage, par le Comité de Seraing, au Val-St-Lambert; sa santé ne lui permettant pas d'y rester plus longtemps, il nous avait été confié par le Ministre ; nous l'avions installé dans une famille très recommandée de Marche, mais, le 6 mars dernier, il prit la fuite et se réfugia chez M. Franchimont, à Barvaux; il prétendait qu'on ne lui donnait ni la nourriture, ni les vêtements nécessaires. Était-ce vrai ? Malgré l'instruction ouverte sur cette regrettable affaire, il me fut impossible d'aboutir à un jugement tout à fait certain ; seulement, en présence de la répugnance invincible qu'exprimait Ferdinand à rentrer dans cette maison, nous le plaçâmes, avec l'assentiment du Ministre, chez M. et Mme Des..., petit ménage de deux conjoints déjà vieux, n'ayant jamais eu d'enfant et enchantés de recevoir un jeune garçon qu'ils considèrent comme un fils.

Je les trouve occupés à faner le regain d'une belle et vaste prairie dont ils sont propriétaires. Ils se déclarent très satisfaits de Ferdinand. Celui-ci, de son côté, est ravi de sa nouvelle installation; il aide ses patrons dans les travaux de leur petite ferme, il fait le fourrage et conduit les vaches aux champs; à partir

Digitized by Google

du mois d'octobre, il suivra l'école d'adultes, car son instruction a été jusqu'à présent fort négligée; intelligent comme il l'est, il rattrapera bien vite le temps perdu; sa santé, à laquelle on songeait surtout en le faisant quitter le Val-St-Lambert pour le mettre à la campagne, est maintenant admirable. Il ne gagne rien encore, sauf les vingt centimes qu'on lui donne le dimanche et qu'il dépose dans sa tirelire. On me promet de lui payer un salaire bientôt, mais ces braves gens pourront-ils réaliser cette promesse? Voilà la question. Ils sont propriétaires de leur modeste demeure et d'une prairie, ils ont deux vaches et louent un verger; cela leur suffit pour vivre, mais cela suffit-il pour fournir à un jeune homme un travail qui soit de nature à constituer un apprentissage sérieux et qui rapporte assez de bénéfice au patron pour rétribuer convenablement l'apprenti? J'en doute beaucoup. Pour le moment, je me déclare satisfait : Ferdinand n'a que 15 ans; son placement au point de vue de la famille, de l'éducation et de la surveillance, est parfait et l'on peut s'en contenter pendant quelque temps encore; mais, lorsque le garçon aura 16 ou 17 ans et qu'il sera devenu plus fort, nous devrons le faire entrer dans une vaste ferme où la besogne sera plus considérable, l'apprentissage plus solide et le salaire

Digitized by Google

plus avantageux. Je fais d'ailleurs la même observation en ce qui concerne le placement d'Arthur W..., dont je parlais tantôt.

9 septembre 1893.

Je reçois ce matin une nouvelle qui me cause une sincère satisfaction : M. M..., juge de paix à Marche, à qui j'avais écrit, me répond qu'il consent à s'associer au Sous-Comité de patronage de Barvaux pour exercer la surveillance réglementaire sur les enfants placés dans son canton. Nous nous réjouirons tous de cette excellente recrue.

Digitized by Google

A BARVAUX-SUR-OURTHE.

5 septembre 1893.

Certes, les placements effectués au Val-St-Lambert étaient excellents, mais nous ne pouvions pas nous en contenter ; la nature, en effet, la santé et les aptitudes de certains enfants réclamaient le grand air de la campagne et les travaux des champs. Grâce à M. Franchimont, négociant et juge de paix suppléant à Barvaux, cette charmante commune nous fut ouverte et, avec elle, tous les hameaux et villages qui l'environnent. Le 4 avril 1890, un premier garçon y était amené ; quatre autres arrivaient le 10 mai suivant, cinq le 30 du même mois. Depuis lors, les envois n'ont pas cessé et, à l'heure qu'il est, nous possédons dans ces parages

Digitized by Google

une trentaine de jeunes gens soumis à notre surveillance. Nous y avons établi, l'an dernier, un Sous-Comité de patronage composé de six membres, dont le président, cela va sans dire, est M. Franchimont. C'est chez lui que j'arrive aujourd'hui.

Je voudrais les voir tous, ces enfants ! Mais il n'y faut point songer. Pensez donc, il y en a à Bohon, à Biron, à Durbuy, à Monteuville, à Petit-Han, à Petite-Somme, etc., etc. ! Si je parviens à en voir une dizaine parmi ces gaillards ainsi disséminés, je me déclarerai déjà fort satisfait.

A tout seigneur tout honneur : je commence par Barvaux, la capitale de notre empire.

Je me rends d'abord chez M. L..., fermier-propriétaire et conseiller communal. Je le connais depuis longtemps et toujours j'ai ressenti pour lui la plus vive sympathie. Il a 45 ans ; il est célibataire ; il vit avec ses sœurs et ses frères, célibataires également ; il cultive ses terres dont l'étendue dépasse cent hectares. Voilà certainement une maison tout indiquée pour y placer de jeunes garçons ! L'apprentissage y est excellent, les soins y sont parfaits, l'éducation morale y est complète. Deux enfants s'y trouvent en ce moment, Jean-Baptiste V..., de l'École de St-Hubert, âgé de 16 ans et placé le 29 avril 1893, et Jean-

Digitized by Google

Nicolas S..., de l'École de Ruysselede, âgé de 13 ans et placé le 2 de ce mois-ci. Ce dernier n'avait pas été demandé ; seulement, la requête de M. L... avait été adressée, conformément à la circulaire ministérielle, aux directeurs des quatre écoles ; deux d'entre eux avaient fait des propositions ; le Gouvernement les avait acceptées et le patron, après avoir reçu en avril le gamin qu'il réclamait, recevait en septembre un second garnement auquel il n'avait pas songé. Le brave homme, heureusement, se laissa séduire par la jeunesse et la bonne figure de ce nouvel arrivant et déclara qu'il le conserverait. La circulaire susdite vient d'être abrogée : tant mieux! De Jean-Baptiste V..., tout le monde est enchanté et l'on me promet formellement de lui payer bientôt un salaire de cinq ou six francs par mois qui sera déposé à la Caisse d'épargne. Quant à Jean-Nicolas S..., je ne puis rien en dire: voilà seulement trois jours qu'il est arrivé.

Je vais de là chez la femme Dej..., à qui l'on a confié le jeune Alfred Dur..., né le 25 février 1880 et sorti de Ruysselede le 13 juin 1891. Ah! par exemple, il me serait impossible d'approuver un placement semblable! Que cette vieille personne soit très bonne et qu'elle adore l'enfant, comme elle me le dit, je veux bien le croire; mais elle ne pourra jamais lui apprendre

Digitized by Google

quelque chose et ne pourra jamais non plus le surveiller convenablement. D'ailleurs, les faits prouvent que j'ai raison : Alfred n'étant ni occupé, ni dirigé comme il devrait l'être, mène une vie de petit polisson que nous ne devons pas tolérer davantage ; le garde-champêtre et le curé ont eu plusieurs fois déjà l'occasion de formuler des plaintes sévères à son égard. Nous devons nous méfier des nourriciers qui demandent des enfants pour en percevoir les profits et qui sont incapables de remplir vis-à-vis d'eux les obligations de la mise en apprentissage ; or, si je ne me trompe, c'est le cas pour la femme Dej... Demain, la demande de réintégration sera envoyée à M. le Ministre et lorsque Alfred Dur..., qui n'a encore que 13 $^1/_2$ ans, aura passé deux nouvelles années à Ruysselede, nous l'y reprendrons pour le mettre dans une maison bien choisie au point de vue du travail et de l'éducation.

Je voudrais avoir une opinion meilleure du placement de Lambertine B... chez la veuve B... ; malheureusement, il n'y a pas moyen, bien au contraire. Pauvre Lambertine! On me l'avait envoyée de Beernem le 30 octobre 1899. Son père était mort, sa mère avait disparu. Elle avait alors 14 ans. Elle était destinée à remplacer, chez Mme L..., négociante à Mons (Hollogne-aux-Pierres), une autre petite fille qu'on

Digitized by Google

ne voulait plus conserver. Je la vois encore arrivant chez moi avec la religieuse qui la conduisait. Quelques minutes après, arrivait Mme L... avec Joséphine Vank..., l'enfant que l'on renvoyait à l'établissement. Celle-ci, désolée en apprenant son départ définitif, se mit à sangloter; sa patronne attendrie changea subitement d'avis, promit expressément qu'elle ne parlerait plus du renvoi de Joséphine et s'en retourna dans son village avec les deux jeunes filles, pendant que la religieuse reprenait toute seule le train de Bloemendael. Cela ne devait pas durer. Dès le 3 novembre suivant, Mme L..., changeant encore de résolution, me ramenait Lambertine, sous prétexte qu'elle ne savait rien faire, qu'elle était, selon ses expressions, « comme une morte ». Je gardai l'enfant dix jours chez moi. Ne disposant d'aucune place à cette époque, je m'adressai au Bureau de bienfaisance, où l'on m'indiqua la veuve B..., de Barvaux, chez laquelle la petite se trouve encore actuellement. Il est évident qu'elle ne peut pas y rester. D'abord, l'apprentissage y est absolument nul. Ensuite, le bruit public accuse la femme B... de ne pas donner à l'enfant les soins convenables; je sais qu'on ne doit pas avoir grande confiance en des rumeurs de ce genre, mais, dans ce cas-ci, elles se

Digitized by Google

trouvent corroborées par une circonstance bizarre: lorsque je me suis présenté chez Mme B..., en effet, Lambertine n'y était pas; il fut convenu qu'on l'amènerait chez M. Franchimont à une heure déterminée; elle ne vint pas; deux fois encore, la nourricière fut prévenue que j'attendais la petite; ce fut en vain; il est clair qu'on ne voulait pas me la laisser voir, qu'on la cachait. La demande de réintégration va partir; seulement, la cause en étant tout à fait étrangère à la conduite de Lambertine, cette réintégration ne sera que passagère; dès qu'un bon placement se présentera, je tâcherai que l'on en dispose pour cette honnête jeune fille que la mauvaise chance a poursuivie jusqu'à présent; je compte beaucoup pour cela sur le Sous-Comité de Basse-Bodeux.

Barvaux est terminé; je me dirige vers Bohon, petit hameau situé à une demi-lieue de là. J'entre chez le fermier Lac..., chez qui se trouve Jean-Joseph Larb..., né le 27 décembre 1877, sorti de Ruysselede, pour nous être confié, le 30 mai 1890. Je vois un solide gaillard, grand et fort comme un homme, bien qu'il ait à peine 16 ans. Il travaille bien et montre beaucoup de bonne volonté. Jusqu'à présent, le patron lui donnait un franc tous les dimanches; avec une partie de cet argent, Jean s'est acheté une montre; il a 15 francs

Digitized by Google

d'économies. Je décide avec M. Lac... que, à partir du 1er septembre, ce système sera remplacé par le suivant : le garçon recevra un salaire de 5 francs par mois ; sur cette somme, on lui remettra 25 centimes par dimanche et le reste sera déposé à la Caisse d'épargne; tous les trois mois, le livret sera présenté à M. Franchimont qui le vérifiera. Larb... est très satisfait de son sort. M. Lac... a eu chez lui pendant un certain temps Jacques B..., dont j'ai parlé plus haut à propos de ma tournée à Marche ; d'après lui, ce garçon serait « non pas méchant, mais innocent » ; je tiens à mentionner cette appréciation.

En face habite M. Det..., fermier-propriétaire, patron d'Aimable Hann... Ce garçon a 18 ans depuis le 28 juillet ; il est enfant naturel et orphelin ; il est arrivé à Bohon le 4 avril 1890. Je l'ai vu plusieurs fois depuis lors et toujours, il a exprimé le plus vif contentement. L'an dernier cependant, il songeait à quitter la ferme pour entrer dans l'armée ; j'écrivis même au Ministre pour connaître les conditions d'un engagement semblable ; ce désir a passé et il me déclare aujourd'hui qu'il préfère attendre le résultat du tirage au sort. Aimable est ravi de me voir ; il a conscience de son abandon et c'est sur moi qu'il compte pour le soutenir. Au point de vue du salaire, il est dans la

Digitized by Google

même situation chez M. Det... que Larb... chez M. Lac... ; il possède 20 francs à la Caisse d'épargne. Je suis tout attendri en le quittant ; non seulement on s'y intéresse à ces jeunes patronnés, mais, lorsqu'ils sont honnêtes et doux comme celui-ci, on arrive bien vite à les aimer; c'est encore une des qualités du Patronage.

Et maintenant, en route pour Biron ! Un tout petit village à une lieue et demie de Barvaux ; grands bois de sapins : peu de terres labourées ; modestes maisons de cultivateurs ; civilisation fort primitive. J'y vois d'abord M. Og... dans sa charmante habitation d'une propreté, d'une simplicité et d'une gaieté délicieuses. Il est propriétaire de 40 hectares de terre qu'il cultive lui-même ; il a 65 ans, sa femme en a à peu près autant, leurs enfants sont mariés et ils sont ravis d'avoir auprès d'eux des jeunes gens qui les aident et qui leur tiennent compagnie. C'est dans cette excellente famille que nous avons placé Joseph P..., dont je parlerai tantôt, et Victor Dev... Ce dernier est né le 6 février 1882 ; il est orphelin ; il avait été placé à l'École de Ruysselede sur la demande de l'Administration communale de Liége ; il nous fut envoyé dans le courant de juin 1893 ; « c'est une bonne nature, disait le directeur dans son rapport ; il mérite de tomber dans de

Digitized by Google

bonnes mains » ; je puis affirmer que ce vœu s'est réalisé. On est content du gamin, bien qu'il soit entêté et parfois grossier, ce qui lui attire de ma part une petite leçon accompagnée des menaces ordinaires.

Près de l'église, demeure M. G..., garde-champêtre et cultivateur; c'est chez lui que nous avons placé Jean W..., né le 26 novembre 1875, élève de Ruysselede que nous avions mis au Val-St-Lambert et qu'une dépêche ministérielle du 28 avril 1892 nous ordonna, « à raison de sa constitution débile », de placer ailleurs; c'est chez lui aussi que se trouve en ce moment Maurice Dub..., né le 11 mars 1877 et qui, depuis le 10 mai 1890, jour où il nous fut expédié, a déjà passé par six placements successifs, sans que l'on soit jamais parvenu à lui faire entendre raison. L'un et l'autre travaillent aux champs. Il serait plus que temps que Jean W... reçût un salaire; son patron refusant, je vais me voir obligé de mettre le garçon autre part; peut-être, pourrions-nous maintenant le renvoyer au Val-St-Lambert; j'y songe sérieusement. Quant à Maurice Dub..., son sort est décidé, je le ferai réintégrer le plus tôt possible; il est indiscipliné; il joue et passe ses nuits dans les cafés; souvent on a reconnu qu'il avait volé différentes choses, notamment de l'argent et des œufs; nous serions coupables de le

Digitized by Google

garder davantage; quelques années de rigoureuse discipline pourront seules maîtriser, s'il y a moyen, les instincts détestables qu'il tient, je pense, de sa malheureuse mère.

J'aurais voulu voir Mathieu B..., retiré des Cristalleries du Val et placé chez M. Lec..., au-dessus de Biron; je m'y arrête deux fois, en allant et en revenant, mais je ne rencontre personne; patron et apprenti sont aux champs.

Je rentre à Barvaux ; il est 6 $^1/_2$ heures; il faut que je reprenne le train; je reviendrai, d'ailleurs, car je dois y visiter encore un bon nombre d'enfants. J'avoue que j'ai le cœur un peu gros en m'en allant; ces trois demandes de réintégration que je suis obligé d'adresser au Ministre me tracassent l'esprit. Enfin, disons-nous que, dans les meilleures entreprises, il est impossible de trouver toujours le succès. N'oublions pas ceux dont nous sommes satisfaits pour ne songer qu'à ceux qui nous inquiètent; la majorité des enfants que je viens de voir, rentre dans les premiers et, pour la renforcer, je pourrais même ajouter deux noms à ceux que j'ai cités déjà ; faisons-le et, de la sorte, nous terminerons sur une impression agréable et réconfortante le récit de cette expédition.

Le 10 juillet 1890, on nous envoyait de l'École de

Digitized by Google

St-Hubert le nommé Ferdinand Maet..., âgé de 18 ans; il nous était spécialement recommandé ; aucune pension n'étant payée, le Comité prit à sa charge toutes les dépenses réclamées par l'installation de ce jeune homme. Aujourd'hui, le terme de la mise à la disposition du Gouvernement est expiré, mais Ferdinand n'a pas quitté le patron que nous lui avions trouvé à Barvaux, fermier-industriel qui lui donne un salaire d'un franc par jour.

C'est aussi de St-Hubert que nous est venu Joseph P..., que j'ai vu à Biron ; sa mise à la disposition du Gouvernement se terminant le 20 juillet 1891 et le garçon ne devant trouver, à sa sortie, aucun appui dans sa famille, le Ministre s'était adressé à nous. Il fut placé chez M. O..., dont j'ai parlé plus haut et le Comité s'engagea à payer une pension de 50 centimes par jour pendant un an. Joseph est grand, fort, intelligent, actif. Il serait libre de retourner chez son père, s'il le voulait, mais il préfère rester à Biron, ce qui n'est pas étonnant, car il est aimé et soigné comme l'enfant de la maison. Il y a quelques mois cependant, il m'écrivit pour me communiquer son intention de chercher du travail dans une autre localité où il gagnerait davantage; cette envie n'a pas duré · l'amour, raconte-t-on, l'a fait passer.

Digitized by Google

Ces deux exemples prouvent que le placement en famille et la mise en apprentissage ont pour résultat non seulement de donner aux enfants l'éducation morale et professionnelle, mais encore de leur fournir quelquefois un établissement qu'ils ne quittent plus, bien qu'ils aient acquis la pleine liberté de l'abandonner ; c'est un encouragement en plus pour notre œuvre.

Digitized by Google

AU SART-TILMAN.

14 septembre 1893.

Cette jolie promenade sera ma dernière tournée. Descendu du bateau à Renory, je suis un délicieux petit sentier qui monte à travers les bois de Kinkempois et j'arrive à la « Cense rouge », vaste ferme dirigée par M. B..., droguiste à Liége. C'est là, sous la surveillance d'un homme toujours bienveillant, mais sachant être sévère quand il le faut, que sont employés deux de nos jeunes gens, François Delc..., né le 9 mars 1873, et Nestor Cout..., né le 28 septembre 1875, sortis l'un et l'autre de l'École de Ruysselede, le premier le 23 juillet 1892, le second le 7 décembre de la même année.

Digitized by Google

Que deviendraient ces pauvres enfants, si l'on ne venait pas à leur aide? Écoutez ce que renferme sur le compte de leurs parents le bulletin du directeur : « Le père de François D... est décédé ; sa mère est remariée à un individu qui a subi déjà 160 condamnations ; ces gens sont des habitués des dépôts de mendicité ; le fils n'a subi que trop l'influence de ces êtres pervers et son intérêt commande qu'il en soit éloigné le plus loin possible; les parents de Nestor C... sont de malheureux marchands ambulants qui ne sont pas à même de surveiller ni de soigner leur fils ; il y a lieu de veiller à ce que le garçon n'ait aucune communication avec ses père et mère. » L'abandon moral était complet et ces deux enfants auraient suivi bientôt, si l'on n'y avait mis bon ordre, les exemples déplorables qu'ils avaient sous les yeux.

Nestor est un excellent ouvrier; il conduit la charrue et la herse, il fauche, il soigne les bestiaux, bref, il est au courant de toute la besogne de la ferme ; son avenir comme agriculteur est assuré. Je ne puis pas dire autant de bien de son caractère ; il est rebelle, têtu, grossier ; à la fin de décembre, revenant, au milieu de la nuit, d'Ougrée où il avait passé son dimanche, il fut empêché par le chien de rentrer dans la cour; il se vengea en l'empoisonnant, puis, terrifié de ce qu'il

Digitized by Google

avait fait, il prit la fuite ; j'avertis immédiatement M. le Ministre, en demandant la réintégration ; mais Nestor étant revenu spontanément, la chose n'eut pas de suite. Comme on le voit, une surveillance rigoureuse est nécessaire vis-à-vis de ce garçon ; je lui parle du quartier de discipline de Gand et l'idée que je pourrais l'y envoyer semble produire sur son esprit une très vive impression. Aucun salaire véritable ne lui a été payé jusqu'à présent ; il reçoit, le dimanche, une récompense d'un franc ; sur ma demande, ce système sera modifié et M. B... lui donnera dorénavant, à titre de gages, 5 francs par mois pour commencer.

François est loin d'avoir l'intelligence de son compagnon. Le pauvre garçon est très bien constitué physiquement, mais la faiblesse de son esprit est évidente. Ayant tiré un mauvais numéro, il a été réformé pour une cause que les docteurs ne nous ont pas dévoilée, mais que nous supposons se rattacher à la dégénérescence frappante de ses facultés mentales. On a remarqué que son état s'aggrave, au commencement du printemps et de l'automne, par suite d'une espèce de surexcitation qui le rend désobéissant et paresseux. En temps ordinaire, il est joyeux et soumis. Il s'explique difficilement. Jamais, il ne pourra devenir un brillant travailleur ; il serait impossible de lui faire

Digitized by Google

conduire une charrue et il serait dangereux de lui mettre une faux dans les mains; la seule besogne qui lui convienne est celle de « garçon de ferme ». Les services qu'il rend sont insignifiants ; on le garde cependant, parce que l'on s'intéresse à son malheur et qu'il serait cruel de le congédier. Que deviendrait-il à 21 ans, en quittant l'École de bienfaisance, s'il y avait été laissé ? Un pauvre vagabond que l'on ramasserait dans la rue et que l'on enverrait dans une maison de refuge, peut-être même dans un dépôt de mendicité. Grâce au Patronage, il a trouvé des personnes qui l'entourent de soins, il est bien logé, bien nourri, bien habillé, il fait une besogne salutaire à sa santé, il gagne assez pour se donner les petites satisfactions auxquelles il tient, il est heureux. C'est le cœur réjoui par cette douce et consolante pensée que je quitte le Sart-Tilman et je me dis que, si notre œuvre provoque parfois en nos âmes l'inquiétude et la mélancolie, elle sait les dissiper toujours par la vue réconfortante du bien qu'elle fait aux pauvres gens.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google